

ÉDITORIAL

FACE À NOS RESPONSABILITÉS !



**BONNES VACANCES À VOUS ET VOS
FAMILLES !
RETROUVONS-NOUS EN PLEINE
FORME À LA RENTRÉE !**

Au sommaire :

- Editorial :
Face à nos responsabilités !
Page 2
- Le syndicat THCB prépare la rentrée en Haute-Loire !
Page 3
- La CGT progresse chez Faurécia
Page 3
- NAO chez TDV dans les Vosges
Page 3
- Les retraités se mobilisent le 12 septembre et le 28 septembre 2017
Page 3
- Agir contre la casse des textes qui protègent les salariés !
Page 4

www.thc-cgt.fr

ÉDITORIAL

FACE À NOS RESPONSABILITÉS !



Kheira BOULOU,
Membre du Bureau fédéral.

En actant dès aujourd'hui une date d'action et de mobilisation pour peser sur le projet de loi travail, la confédération CGT prend ses responsabilités. Certains avisés diront que c'est un peu trop tôt, d'autres diront que c'est tard ! La vérité, c'est que vu l'ampleur des coups de canif que le gouvernement envisage sur le Code du travail, nous n'avions plus le choix ! Il était urgent de répondre pour peser et mettre en garde que tout n'est pas possible dans ces ordonnances !

Le 12 septembre sera une journée d'action et de mobilisation à l'initiative de la CGT !

Le 12 septembre est maintenant dans le paysage et sera une journée d'action et de mobilisation à l'initiative de la CGT. D'autres organisations syndicales pourraient nous rejoindre à la rentrée si elles considèrent qu'elles n'ont pas été entendues.

Flexibilité accrue du travail dans l'entreprise, sécurité procédurale pour les employeurs lors des licenciements économiques, sanctuarisation du droit par l'accord d'entreprise au détriment de la loi et de la convention collecti-

ve ou encore, abandon de la réparation intégrale lors d'une procédure judiciaire pour les salariés, sont autant de lignes rouges pour toute organisation syndicale.

Nous avons maintenant la responsabilité de préparer au mieux le 12 septembre !

Nous avons maintenant, tous ensemble, la responsabilité de préparer au mieux le 12 septembre, sachant que juillet et août sont (pour l'instant encore) des mois de repos et de vacances !

La rentrée est déjà presque là !

La fédération a mis sur notre site internet, un quatre pages pour expliquer les thèmes les plus dangereux prévus dans ces ordonnances, un tract grand public, un modèle de lettre à adresser aux parlementaires, ainsi qu'un appel à la mobilisation pour le 12 septembre prochain.

Bien que tout ne soit pas définitivement arrêté dans ces ordonnances, l'important est de comprendre le sens politique de ce projet de loi. Ce premier matériel doit servir à informer les salariés et mettre la pression sur les nouveaux parlementaires.

N'hésitez pas à afficher ce matériel tout l'été sur les panneaux syndicaux, d'autres documents viendront réajuster à la rentrée. Lorsque 65 % de l'opinion est opposée à une nouvelle destruction du droit du travail, nous pouvons sûrement plus facilement convaincre les salariés si nous sommes nous-mêmes convaincus !

La priorité maintenant est que nous prenions tous nos respon-

sabilités dans la CGT pour faire du 12 septembre une grande journée interprofessionnelle, du secteur privé mais aussi public. **Si nous réussissons ensemble à infléchir ce gouvernement sur le contenu des ordonnances, alors nous pourrons mettre le doute sur toutes les autres réformes à venir !** Que ce soit celle sur les régimes spéciaux de retraite, celle sur l'augmentation de la CSG ou encore celle de l'assurance-chômage, la formation professionnelle, etc... car le scepticisme s'installera dans leurs têtes !

SALAIRES DU TEXTILE

La première grille salariale des industries textile depuis l'accord des classifications de décembre 2013 a été signée le 24 avril 2017. Cet accord met en place un dispositif mieux adapté à la réalité des emplois et il est rendu obligatoire par arrêté d'extension et publié au JO du 24 octobre 2017 et doit être applicable dans toutes les entreprises de la branche du textile.

Vous trouverez la nouvelle grille de salaire 2017 et l'accord des classifications sur le site fédéral : www.thc-cgt.fr.

LE SYNDICAT THCB PRÉPARE LA RENTRÉE EN HAUTE-LOIRE !



En ce début juillet, une cinquantaine de délégués venant de différentes entreprises de nos secteurs en Haute-Loire étaient réunis autour du syndicat THCB et de la fédération pour préparer le 12 septembre, journée d'action et de mobilisation contre la loi travail. Bien que le contenu des ordonnances ne soit pas définitivement

arrêté, les délégués ont d'abord cherché à comprendre l'orientation politique de cette nouvelle loi travail et les dangers pour les salariés. L'initiative du syndicat THCB autour de Fabrice, Pascal et Véronique visait avant tout à comprendre, à échanger, à se convaincre et à se mobiliser pour la rentrée. Devant cette avalanche de mauvais coups en préparation, l'ensemble des délégués s'est engagé à tracter et sensibiliser les salariés dès la fin août. Tous vont travailler à faire du 12 septembre une grande journée de mobilisation. Un grand nombre se servira du quatre pages fédéral pour informer les salariés à travers les panneaux syndicaux dans les entreprises, dès cet été.

LA CGT PROGRESSE CHEZ FAURÉCIA

Lors des dernières élections professionnelles à Mouzon (Ardennes) en juin 2017, les salariés de Faurécia ont encore voté massivement pour la nouvelle équipe CGT mise en place par le syndicat. Plus de 80 % des 400 salariés ont fait confiance au travail de terrain de nos militants. Après des années de tension continue avec la direction Faurécia, le syndicat récolte les fruits de son travail. Résultat : pratiquement plus d'autre syndicat hormis la CGT dans l'entreprise de Mouzon et un syndicat CGT avec près d'une centaine de syndiqués. La fédération félicite Brice, Philippe et toute son équipe pour ce formidable travail de longue haleine. Le travail paie toujours avec le temps !

NAO CHEZ TDV DANS LES VOSGES

L'unité syndicale et la ténacité des délégués comme fil conducteur ! Voilà la stratégie que les syndicats CGT, CFDT et CGC avaient décidé de mettre en avant pour les NAO 2017 chez Bleuforêt à Vagney dans les Vosges. Les résultats ne se sont pas fait attendre. La direction a court d'argument pour diviser les syndicats a cédé afin d'éviter un débordement social. Après quatre mois de denses négociations, la direction a finalement lâché 1 % d'augmentation générale, une prime exceptionnelle de 135 euros, la reconduction de la gratification des médailles

du travail entre 500 et 700 euros, ainsi que des journées supplémentaires pour enfant malade, pour les salariés de plus de 57 ans ou lors d'un décès familial. La direction s'est même engagée à reprendre le chemin des embauches en 2017. Enfin, elle a accepté de prendre en compte plus rapidement (moins de 6 mois) la reconnaissance d'une qualification sur un poste de travail. Bravo à notre syndicat CGT et à l'ensemble des syndicats pour leur capacité à travailler ensemble dans l'intérêt des salariés.

LES RETRAITÉS SE MOBILISENT LE 12 SEPTEMBRE ET LE 28 SEPTEMBRE 2017

Les propositions du président de la République et du gouvernement Edouard Philippe sont inacceptables C'est au pas de charge qu'ils engagent un recul social par ordonnance sans précédent contre le droit du travail, l'emploi et la protection des salariés et des chômeurs. De même vis-à-vis de l'ensemble des retraités avec l'augmentation de la CSG, dans leur volonté de baisser le coup du travail, ils veulent donner l'illusion de donner du pouvoir d'achat aux salariés, en supprimant les cotisations maladie pour prendre dans la poche des retraités, en dynamisant le régime

solidaire de la Sécurité Sociale et de l'assurance chômage. Faisons barrage au plan et aux ordonnances MACRON L'UFR THCB appelle l'ensemble des retraités de nos professions à prendre toutes les dispositions pour assurer le succès des actions du 12 septembre, journée interprofessionnelle contre la loi travail et du 28 septembre à l'appel des 9 organisations de retraités contre l'augmentation de la CSG, pour l'augmentation des pensions et pour la défense de la Sécurité Sociale.

TOUS ENSEMBLE ON SE MOBILISE !



La fédération THCB appelle à l'action CGT du 12 septembre 2017

Agir contre la casse des textes qui protègent les salariés !

La commission exécutive fédérale du 30 juin 2017 a validé la décision de la CE confédérale pour une journée d'action interprofessionnelle et de grève dans les entreprises le 12 septembre 2017.

Cette journée d'action sera un temps fort pour combattre le projet de réforme du droit du travail et mettre en exergue les revendications de la CGT.

Selon plusieurs sondages, plus de 65 % des français sont mécontents des textes annoncés et sont hostiles à ce projet de

loi qui réduit considérablement les droits des salariés. En effet, celui-ci prévoit : l'instauration de référendums d'entreprises à l'initiative de l'employeur, le regroupement des instances représentatives du personnel, ainsi que le plafonnement des indemnités prud'homales et il ouvre grand la porte des licenciements. Les salariés du privé seront grandement impactés par ces mesures. **Nos branches seront donc les premières**

touchées, car plus de 80 % des entreprises sont des PME et TPE. Seuls les syndicats dans les grands groupes pourront négocier de meilleurs accords. Tout est question de rapport de forces.

Il faut faire remonter à la fédération toutes les informations concernant les initiatives prises pour la journée du 12 septembre 2017. Cela vise toutes nos branches, nous devons recenser les différentes formes d'actions décidées sur le terrain.

La casse du Code du travail

et des conventions collectives ne permettra pas de lutter contre le chômage et contre les injustices, bien au contraire.

La fédération appelle tous les syndicats à se mobiliser largement avec les salariés contre toute régression sociale et pour un Code du droit du travail plus social et plus protecteur pour tous.

